

# Les sénateurs rejettent une interdiction de se couvrir le visage

**DÉBAT** L'initiative populaire contre le voile intégral du Comité d'Egerkingen n'a pas convaincu le Conseil des Etats, mais compte un nouveau soutien à gauche avec le oui de Géraldine Savary

CÉLINE ZÜND  
@celinezund

A une nette majorité de 34 voix contre 9 et 2 abstentions, le Conseil des Etats s'est prononcé contre l'initiative populaire réclamant l'interdiction de se dissimuler le visage dans l'espace public. Le Comité d'Egerkingen, également à l'origine de l'initiative contre les minarets approuvée par le peuple en 2009, réclame d'inscrire dans la Constitution une interdiction de se couvrir le visage dans l'espace public. Il vise les femmes musulmanes qui portent une burqa ou un niqab mais aussi les casseurs qui se cachent derrière une cagoule lors de manifestations violentes. Jeudi, c'est le voile intégral qui a monopolisé les débats. Le texte devra passer devant un Conseil national renouvelé, à la prochaine législature.

## Prescriptions «incompatibles avec nos valeurs libérales»

Le projet reprend en tous points le texte de l'initiative populaire cantonale qui avait été acceptée en 2013 au Tessin par 65% des votants et qui interdit la burqa dans ce canton. La population de Saint-Gall a également approuvé, en 2018, une loi interdisant de se dissimuler le visage. Pour le conseiller aux Etats UDC Thomas Minder, de Schaffhouse, cela ne fait pas de doute: cette initiative a de quoi réunir un large soutien populaire. «Se voiler n'appartient pas à notre culture occidentale. Chez nous, on montre son visage en public. Quinze pays dans le monde, dont la France et la Belgique, ont interdit le voile intégral tandis qu'en Suisse, à peine un parti a le courage



GÉRALDINE SAVARY  
CONSEILLÈRE  
AUX ÉTATS (PS/VD)

**«Le port de la burqa n'est pas une question religieuse, mais de domination patriarcale. Un cas de discrimination liée au genre»**

de défendre notre culture.» L'UDC est le seul parti qui soutient officiellement l'interdiction.

La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, de son côté, a exhorté les députés à rejeter ce texte: «Oui, montrer son visage fait partie des valeurs de notre pays. La burqa est un symbole de soumission des femmes qui dérange. Mais les prescriptions vestimentaires sont elles aussi incompatibles avec nos valeurs libérales. Si la Suisse combat une prescription anti-libérale avec une loi anti-libérale, elle ne ferait qu'exprimer ses faiblesses.»

Un message entendu par la Chambre des cantons, qui a approuvé le contre-projet du Conseil fédéral à 35 voix contre 8 et 2 abstentions. Ce dernier propose d'instaurer une nouvelle loi obligeant à montrer son visage à des fins d'identification, par exemple dans le domaine des migrations, des douanes, des assurances sociales et du transport. Les argu-

ments en faveur du fédéralisme ont aussi pesé: le gouvernement estime que les cantons doivent être libres de décider par eux-mêmes s'ils entendent interdire la dissimulation du visage ou non.

Plusieurs conseillers d'Etats ont estimé ce contre-projet largement insuffisant pour barrer la route au Comité d'Egerkingen. La surprise est venue des rangs de la gauche: la socialiste vaudoise Géraldine Savary, qui avait dans un premier temps rejeté une initiative parlementaire identique, a décidé de soutenir le texte de la droite conservatrice jeudi. Elle précise qu'elle désapprouve les intentions de ses auteurs qui «flirtent avec la xénophobie et l'islamophobie». Mais s'oppose au voile intégral au nom du féminisme.

## «Une société qui permette aux femmes de s'émanciper»

«Je suis choquée que des femmes s'enterrent sous un linceul noir. Le port de la burqa n'est pas une question religieuse, mais de domination patriarcale: nous sommes dans un cas de discrimination liée au genre. La burqa conduit les femmes à se voir privées de droits fondamentaux, comme l'accès à l'éducation, à des soins, ou encore au monde du travail. Je ne comprends pas que l'on puisse la considérer comme l'expression d'une liberté individuelle! Si c'était le cas, pourquoi seules les femmes portent ce vêtement?» a questionné Géraldine Savary.

L'élue faisait référence aux propos de son collègue, le Vert Robert Cramer, qui s'est prononcé un peu plus tôt contre une interdiction du voile intégral au nom de la liberté individuelle: «Dans un certain nombre de cas, il s'agit d'un choix. Je considère les tatouages et les piercings comme une atteinte à l'intégrité physique. Mais je suis assez tolérant pour admettre que si des individus ont décidé de se faire souffrir, je dois

l'accepter», a-t-il dit. Leurs échanges reflètent les divisions de la gauche sur cette question, entre multiculturalisme et universalisme des droits.

La sénatrice explique avoir réalisé un «examen de conscience» tout au long de la semaine. «Je ne peux pas me battre pour l'égalité et fermer les yeux face à la burqa, un instrument de contrôle des femmes», souligne Géraldine Savary. L'élue se défend d'avoir changé d'avis: «Je continue de penser que cette initiative est islamophobe. Mais j'attendais du Conseil fédéral une loi qui s'attaque véritablement au problème. Or le contre-projet ne fait que maintenir le statu quo. J'espère que cela donnera un signal au Conseil national pour qu'il élabore des mesures plus efficaces.»

Les opposants à une interdiction, de leur côté, ont insisté sur la quasi-inexistence du voile intégral dans l'espace public et l'inutilité d'une interdiction, dans la mesure où la loi sanctionne déjà la contrainte. Pour le socialiste zurichois Daniel Jositsch, interdiction ne résout pas le problème posé par la burqa comme «instrument de l'oppression des femmes»: «Ce que nous pouvons faire en revanche, c'est créer une société qui permette aux femmes de s'émanciper.» «Nous ferions mieux de trouver des manières efficaces de combattre l'islamisme radical, en contrôlant par exemple le financement étranger des mosquées», a relevé le socialiste de Bâle-Ville Anita Fetz. «Une interdiction aurait tout au plus comme effet de retirer un bout de tissu à une poignée de touristes des pays du Golfe. Contre les hooligans, il existe déjà des mesures. Porter une burqa relève d'un manque d'intégration évident. Or cela peut déjà constituer un motif de refus d'une autorisation de séjour ou d'établissement», renchérit le PLR Andrea Caroni. ■

## EN BREF

### Feu vert au libre-échange avec l'Indonésie

Le Conseil national a accepté jeudi par 131 voix contre 46 l'accord de libre-échange liant la Suisse et l'Indonésie. Le secteur des exportations pourra compter sur un marché prometteur, au potentiel de croissance économique élevé. Ni l'Union européenne, ni les Etats-Unis n'ont conclu pour l'instant un tel accord avec Djakarta. Les conséquences environnementales et sociales liées à la production d'huile de palme, produit phare de ce pays d'Asie du Sud-Est, ont été au centre du débat. Le respect des standards sociaux et environnementaux des produits importés n'étant pas garanti, selon la gauche. Mais un chapitre de l'accord est dévolu au développement durable. C'est d'ailleurs la première fois que l'Indonésie s'engage à appliquer des règles de commerce et de développement durable dans un accord de libre-échange. AT5/LT

### Vers une loi sur le tabac plus stricte

Les mineurs ne pourront plus acheter de cigarettes en Suisse et la publicité pour le tabac sera interdite dans les revues et sur internet. Les sénateurs ont adopté jeudi par 32 voix contre 3 et 5 abstentions une loi durcie pour répondre à une convention de l'OMS. Le récent dépôt de l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac» a changé la donne. Les sénateurs ont décidé de serrer la vis alors que le Conseil fédéral était revenu avec des propositions beaucoup moins strictes. Le gouvernement avait abandonné de nombreuses restrictions et la publicité ne devait être prohibée que si elle s'adresse de manière ciblée aux mineurs. AT5

### Nouveau souffle pour une fondation valaisanne

Privée par l'Etat du Valais d'une autorisation d'exploiter un foyer, la Fondation Rives-du-Rhône rebondit: elle mise sur l'ambulance et des séjours pour soigner les addictions sur la base d'un concept thérapeutique qu'elle défend depuis plus de trente ans. AT5

PUBLICITÉ

# Sensations du week-end

Valables le 27 et le 28 septembre 2019

# 20%

sur tous les vins et les produits Cailler\* – également sur les prix promotionnels!

Valable dans tous les points de vente Denner, sur [denner.ch/shopdesvins](http://denner.ch/shopdesvins) et dans l'appli Denner.

\*Excepté les vins mousseux, les Bordeaux Grands Crus, les offres spéciales en ligne et les bouteilles vendues à la pièce dotées d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec des bons et des rabais accordés aux inaugurations et aux foires aux vins. Jusqu'à épuisement des stocks.

## Filet de bœuf

Black Angus/Australian Outback Beef, Uruguay/Australie, env. 600 g, les 100 g



**50%**  
4.99 au lieu de 9.99\*

## Veuve Clicquot brut Champagne AOC

Champagne, France, 75 cl



Evaluation client:  
★★★★★

**30%**  
31.95 au lieu de 45.95

## Chesterfield

- Orange
- Original
- White
- Unplugged

Box, 10 x 20 cigarettes



**- 10 fr.**  
68.- au lieu de 78.-\*

6.80 le paquet au lieu de 7.80\*

\*Comparaison concurrentielle

Jusqu'à épuisement des stocks / sous réserve d'erreurs d'impression ou de composition / abonnez-vous maintenant: [denner.ch/newsletter](http://denner.ch/newsletter)

Un pour tous **DENNER**